

CA

EXTRAORDINAIRE

23-03

23

MARS

2023

Présent pour ton futur



CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL

PREMIÈRE ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE L'ANNÉE 2023

Jeudi 23 mars 2023, à 17 h 15, **par visioconférence ZOOM**

sous la présidence de Monsieur Raymond Lacroix.

PRÉSENCES

Mesdames : Janice Lemoignan
Lucie Duchesneau
Mélanie Lepage

Émilie Boulay-Chouinard
Marlaine Villeneuve

Messieurs : Raymond Lacroix (président)
Alexandre Ouellet
Robin Lavoie
François Dornier
Mohammed Bahoura

Michel Pineault
Gino Pelletier
Serge Le Guellec
Pierre-Luc Michaud
Kurt Vignola

ABSENCES

Anna Lisa Cone, Angie Bélanger, Manou Bernard, Gilles Blaquière, Philippe De Carufel, Frédéric Plourde, Xavier Gravel

PARTICIPENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Julie Gasse, directrice de la DFCDI (**sujet CA23-03.03**)

Myriam Michaud, secrétaire d'assemblée

23-03.01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Constatant le quorum, le président, M. Raymond Lacroix souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.

23-03.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Lacroix, fait la revue de l'ordre du jour en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par Michel Pineault, APPUYÉ par Alexandre Ouellet RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

23-03.03 ADOPTION DE L'ENTENTE NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE MICROCERTIFICATIONS DANS LA COALITION C2R2 : POUR ADOPTION

Mme Julie Gasse, directrice des formations continues et du développement institutionnel, présente le point.

Le Collège de Rimouski est un membre fondateur de la coalition canadienne C2R2 qui entend être l'un des moteurs de l'acquisition des compétences nécessaires à la transition vers une économie propre au Canada. Composée d'une douzaine de collèges, instituts et universités canadiens, la coalition a obtenu en 2022 un financement de 46 M\$ d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) pour le développement de 80 microcertifications en formation à distance, visant une clientèle de 10 000 travailleuses et travailleurs à la grandeur du pays. Les microcertifications à longueur et contenu variables doivent aider les travailleuses et travailleurs à acquérir de nouvelles compétences ou à les améliorer pour contribuer à la résilience, notamment environnementale, du Canada. Les formations ainsi développées seront déployées dans des portails de formation en ligne et les frais d'inscription et de cours seront remboursés aux étudiantes et étudiants par le financement d'EDSC. Les formations, propriétés des collèges qui les développeront, seront offertes à l'échelle du pays.

Jusqu'à présent, le Collège de Rimouski a déposé 9 propositions de projets, dont 7 ont été retenus. Afin de pouvoir recevoir le financement nécessaire au développement et au déploiement des formations, une entente formelle doit être conclue entre le Collège de Rimouski et le Collège Mohawk, répondant pour ce projet auprès d'EDSC. Ces projets mettent en valeur nos expertises dans les secteurs maritimes, de l'écoconstruction et de la santé intégrative et sociale.

Un premier projet d'entente a été analysé et retravaillé avec l'aide d'un juriste de la fédération des Cégeps. À la suite de plusieurs discussions et une visite à Hamilton pour continuer les négociations, nous avons désormais une version intéressante qui respecte le contexte québécois et les valeurs du Collège de Rimouski. De plus, considérant le contexte politique unique du Québec, une fois l'entente adoptée par le Collège de Rimouski, elle devra aussi être soumise pour approbation au comité exécutif du gouvernement du Québec selon le processus d'analyse M30.

CONSIDÉRANT l'expertise reconnue de la direction des formations continues et du développement institutionnel (DFCDI) en développement et déploiement de formations à distance ;

CONSIDÉRANT le rôle majeur du Collège de Rimouski dans la coalition C2R2 comme représentant québécois et francophone ;

CONSIDÉRANT le financement de 46 M\$ octroyé à la coalition C2R2 par Emploi et Développement social Canada (EDSC) pour le développement de 80 microcertifications de formation en ligne avant le 31 mars 2024 ;

CONSIDÉRANT la sélection de 7 microcertifications à développer et à déployer par le Collège de Rimouski pour une entente de 2,1 M\$;

CONSIDÉRANT le prochain dépôt des nouvelles propositions de projets de microcertifications à développer par l'équipe de la DFCDI ;

CONSIDÉRANT l'analyse du comité exécutif du gouvernement du Québec selon le processus d'analyse M30 qui doit être lancée à la suite de la signature de l'entente et les délais qu'une telle procédure ajoutera au projet ;

Il est recommandé d'autoriser la signature de l'entente révisée dans les meilleurs délais.

Il est PROPOSÉ par Gino Pelletier, APPUYÉ par Serge Le Guellec et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser la signature de l'entente nationale révisée pour le développement de microcertifications dans la coalition C2R2 dans les meilleurs délais.

23-03.04 LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par Kurt Vignola et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance.

La séance est levée à 17 h 45.

Le président
(M. Raymond Lacroix)

La secrétaire d'assemblée
(Mme Myriam Michaud)